



D – Développer des pratiques favorisant la participation

D24

METTRE EN PLACE UN RÉSEAU DE PERSONNES RELAIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

Constat

L'égalité entre les femmes et les hommes est encore insuffisamment prise en considération dans les actions et politiques territoriales. Les administrations, institutions publiques ou para-publiques et les instances consultatives et décisionnaires chargées de définir et/ou mettre en oeuvre des actions ne se sont pas approprié ce principe qui constitue pourtant aujourd'hui une obligation. Elles ne l'intègrent pas non plus beaucoup dans leur fonctionnement et leurs pratiques. La faible prise en considération de l'égalité H/F dans les politiques, les actions comme dans le fonctionnement des instances, n'est pas propice à l'implication des femmes dans la vie citoyenne.

Il existe pourtant dans les administrations et institutions des personnes sensibles à l'égalité femmes/hommes. Très minoritaires, elles se sentent isolées sur cette question dans leurs propres structures ou dans les instances auxquelles elles participent. Elles expriment le besoin d'échanger avec d'autres sur leurs pratiques et de consolider leurs connaissances de l'approche de genre, tant dans ses fondements que dans ses applications, dans leurs pratiques professionnelles ou leurs mandats.

Objectif

Mettre en place un réseau de personnes relais pour le développement de l'égalité femmes/ hommes au niveau d'un territoire.

Les personnes relais ont pour objectif de diffuser l'égalité femmes/hommes dans leurs structures et dans les instances dont elles font partie. Ce réseau crée un maillage institutionnel du territoire permettant de relayer, à plusieurs niveaux, la prise en compte de l'égalité hommes/femmes.

Description

Un réseau de personnes relais peut être mis en place à deux niveaux :

- au niveau d'une instance, comme un conseil de développement par exemple
- de manière transversale à plusieurs structures sur un territoire

Mettre en place un réseau de personnes relais au sein d'une instance

Il s'agit de constituer un réseau de personnes relais, formées à l'approche de genre, afin d'améliorer le niveau de participation et de représentation des fem-

D – Développer des pratiques favorisant la participation



mes dans l'instance. Cette démarche est particulièrement intéressante pour un conseil de développement qui a pour vocation de représenter la société civile. Elle contribue à renforcer les démarches participatives en associant les femmes et les hommes du territoire et elle permet une plus grande communication autour de la prise en compte de l'égalité H/F dans les projets développés sur le territoire.

Constituer un réseau de personnes relais sur un territoire

Il s'agit de regrouper au sein d'un réseau des personnes de différentes institutions et administrations présentes sur le territoire.

Pour cela, un noyau de personnes sensibilisées à l'égalité entre les femmes et les hommes identifie dans les différentes institutions et administrations celles et ceux qui peuvent être sensibles à cette question. Le réseau peut dans un premier temps être constitué autour d'une thématique (emploi, ...) commune à ces membres, ce qui facilitera les échanges par la suite.

Ensuite, ce groupe est contacté et invité à une première réunion de prise de contact et de sensibilisation sur l'intérêt de prendre en considération plus largement l'égalité dans les pratiques professionnelles. Il s'agit aussi d'un temps d'information sur les politiques d'égalité hommes/femmes et sur l'approche de genre.

Le réseau se met en place à partir de cette première réunion. Pour le consolider, il est intéressant d'organiser une ou plusieurs sessions de formation à l'approche de genre, à partir des projets existants ou des situations que les membres rencontrent dans leur vie professionnelle. Les membres du réseau peuvent ensuite se fixer des stratégies ou envisager des actions communes pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire.

Conditions de réussite

Un accompagnement et une formation des personnes relais sur l'approche de genre et l'égalité femmes/hommes par un organisme spécialisé, permettent à chacun-e de conforter ses acquis et de créer une culture commune sur cette question au sein du groupe. Des éléments théoriques et des exemples pratiques permettent aux membres du groupe de se construire des argumentaires pour défendre l'égalité dans leur structure et dans les actions menées.

Le groupe doit se donner des objectifs concrets et opérationnels pour durer dans le temps. Il peut par exemple s'agir d'intégrer le genre dans des projets menés en commun. Ce type de projet sera d'autant plus facile à élaborer si les acteurs travaillent dans le même secteur.

L'implication et la motivation des personnes du groupe, le soutien des responsables des structures constituent des atouts importants dans la mise en place de ce type de réseau.



D – Développer des pratiques favorisant la participation

D24

Enfin, il est important de préciser le fonctionnement du réseau, qu'il soit interne à une instance ou au niveau du territoire, lors des premières réunions (animation, invitation, rythme de réunion, ...).

Partenaires à mobiliser

- Les institutions intervenant sur le territoire, notamment celles qui définissent des politiques et financent des projets.
- Un organisme spécialisé en matière d'égalité H/F et d'approche de genre sur les aspects de formation.

Pour en savoir plus

Conseil de développement du Pays Dignois,
Immeuble "Le Verdi", 74 boulevard Gassendi, 04000 DIGNE
Contact : Jean-Pierre Pesce

Un groupe "Genre" au sein du conseil de développement du Pays Dignois

Un groupe de travail « égalité femmes/hommes et approche de genre » s'est constitué au sein du Conseil de développement du pays Dignois, instance représentative de la société civile sur le territoire. Ce groupe est composé de 2 hommes et 7 femmes inscrits dans des associations ou des structures locales développant des projets sur le territoire. Y participent également l'animateur du Conseil de développement et les représentantes de deux des organismes travaillant sur le genre dans le partenariat du projet Equal "Réussir au féminin en milieu rural".

Ce groupe, déjà sensibilisé aux questions d'égalité hommes/femmes, a mis en place une formation à l'approche de genre dans les projets de territoire pour conforter ses acquis. Il envisage actuellement d'initier un réseau de personnes relais sur le territoire, en mobilisant notamment des partenaires institutionnels en charge de financer les projets portés par les acteurs/actrices locaux.

Il a également dégagé des pistes d'actions concrètes, comme la sensibilisation des partenaires institutionnels en charge de la mise en œuvre d'une Maison pour l'Emploi sur le territoire du Dignois (représentants de l'Afpa, du Greta, de l'Anpe, du Conseil régional, du Conseil général, de la Mission Locale etc.).